PLAN LOCAL D'URBANISME

4. PLAN LOCAL D'URBANISME

4B. PLAN DE ZONAGE
Planche centre ville

Vu pour être annexé à la Délibération du Conseil Municipal du approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme

Prescription de l'élaboration du PLU : le 20 septembre 2012

Arrêt de l'élaboration du PLU : le 30 septembre 2016

Approbation du PLU : le 12 juillet 2017

Modification n°1 approuvée le

Lorgues

COMMUNE DE LORGUES

CITADIA conseil

Document édité le 06 mai 2022

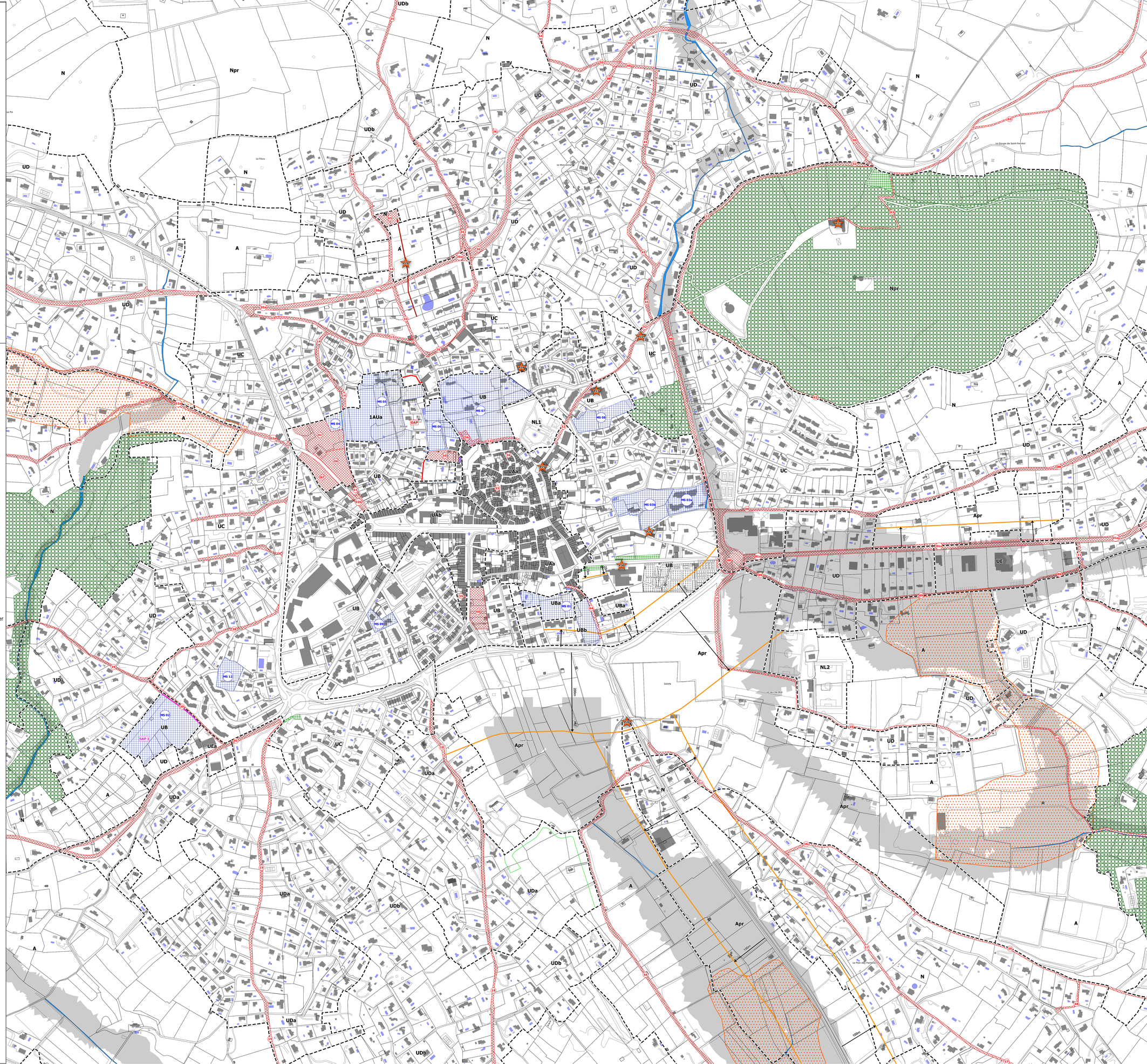

Légende

- Limite de zone du PLU
- Espace boisé classé (R123-11 a)
- Emplacement réservé
- Servitudes d'attente de projet (SAP)
- Servitudes de mixité sociale (MS)
- Périmètre bâti d'intérêt patrimonial (L151-19)
- Périmètre d'orientation particulière d'aménagement (OAP)
- Elément de paysage (L123-1-5 III 2° et R123-11h)
- Aménagement paysager à créer
- Marge de recul
- Bâtiment pouvant changer de destination en zone A

Eléments de paysage et de patrimoine protégés
- Protection du patrimoine (linéaire)
- Protection du patrimoine (ponctuel)

Zones d'Expansion de Crue identifiées sur le bassin versant de l'Argens
- Zone d'Expansion de Crue identifiées sur le bassin versant de l'Argens - à l'étude
- Zone d'Expansion de Crue identifiées sur le bassin versant de l'Argens - à préserver

Plan de prévention des risques naturels d'inondation (l'Argens et la Florieye) - 2013
- Synthèse du PPRI et de l'Aléas (voir détails en annexe)

N

0 250 500 m

Echelle : 1/3000 ème